65.000 élèves allophones nouvellement arrivés en France en 2020-2021, 90% bénéficient de soutiens linguistiques

01/10/2022 à 13h26



Note d'information de la DEPP (Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance de l'Education Nationale)

Au cours de l'année scolaire 2020-2021, 64 564 jeunes ayant des besoins éducatifs particuliers dans le domaine de l'apprentissage du français langue seconde ont été scolarisés en école élémentaire, en collège ou en lycée. À ces élèves allophones nouvellement arrivés et scolarisés s'ajoutent 1 469 jeunes pris en charge par les missions de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS) et 608 jeunes en attente d'une affectation. Plus de trois allophones nouvellement arrivés et scolarisés sur quatre étaient déjà scolarisés précédemment et plus de neuf sur dix bénéficient d'un soutien linguistique, la plupart du temps dans des unités pédagogiques pour les élèves allophones arrivants.

"En 2020-2021, pour 1 000 élèves des 1er et 2d degrés, 6,5 sont allophones."

"Un élève allophone le demeure tout au long de sa scolarité, mais il est « allophone nouvellement arrivé » tant que le

besoin éducatif en FLS existe. L’élève sort donc du champ de l’enquête dès qu’il devient autonome en français et que son besoin disparaît.”

Education Gouv

Merci à Domi.

Le PDF de présentation